



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION VERCINGÉTORIX

Lieux de collecte des armes privées ou démilitarisées

Dans le cadre de l'Opération Vercingétorix visant à favoriser la reddition d'armes privées et/ou démilitarisées, les autorités cantonales organisent des points de collecte dans les régions d'Yverdon, Nyon, Aigle et Payerne.

Afin de répondre aux légitimes inquiétudes des citoyens quant au contrôle et au suivi des armes privées et/ou démilitarisées, l'Opération Vercingétorix crée les conditions favorables pour permettre aux personnes qui le souhaitent de se séparer de leurs armes devenues indésirables. Cette collecte gratuite, basée sur une démarche volontaire, ne revient en aucune manière sur le refus par le peuple de l'initiative sur les armes en 2011.

Des points de collecte décentralisés ont ainsi été mis en place deux demi-journées dans quatre régions du canton - à Yverdon, Nyon, Aigle et Payerne - en juin et en octobre :

Yverdon: Abri PCi La Marive, le 12.06.2013 de 08h30 à 11h30

Yverdon: Rue de l'Arsenal, le 10.10.2013 de 14h00 à 18h30

Nyon: Caserne CRDIS, le 12.06.2013 de 14h00 à 18h30

Nyon: Rte de Champ-Colin 4, le 10.10.2013 de 08h30 à 11h30

Payerne: Collège de la Promenade, le 19.06.2013 de 08h30 à 11h30

Payerne: Halle polyvalente, le 17.10.2013 de 14h00 à 17h00

Aigle: Salle des Glariers, le 19.06.2013 de 14h00 à 17h00

Aigle: Av. des Glariers, le 17.10.2013 de 08h30 à 11h30

Quant à l'arsenal de Morges, il est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et bénéficie d'une ouverture prolongée jusqu'à 20h chaque premier jeudi du mois. Pour rappel, il est aussi possible de déposer en tout temps une arme auprès des postes de gendarmerie du canton.

Un succès

Depuis janvier 2013, 481 armes et près de 100 kg de munitions ont déjà été rapportées, sur une base volontaire, à l'arsenal de Morges et dans les postes de Gendarmerie.

Le Département de la sécurité et de l'environnement se réjouit du succès de cette opération et encourage chaque détenteur à rapporter, auprès des points de collecte spécialement mis en place, les armes et munitions qu'il estime inutile de conserver à son domicile.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 juin 2013

DSE, Marc Schöni, affaires militaires et logistique, Service de la sécurité civile et militaire, 021 316 47 44